

Ouagadougou, le 18 AVR 2025

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Conseillers des Services Touristiques et Hôtelières, session 2025.**

Ce sont :

CONSEILLERS DES SERVICES TOURISTIQUES ET HÔTELIERS

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGA MAMADI	345421	B19404088	30/01/90
2°	KINI CHARLES	354627	B20690676	31/12/96
2°	VALIA OUMAROU	307549	B12736483	31/12/86
2°	DOAMBA PROSPER DEUXIEME JUMENT	303916	B14955991	25/06/87
5°	NANA SIDORE	216669	B11594827	31/12/83

Arrêté la présente liste à 5 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAVADOGO RASMANE	354633	B11213426	31/12/95
2°	DAMIBA SECK OUMAR	238391	B14512308	31/12/81

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général




Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail